

Tout réserviste ennemi sera arrêté

Ordre des autorités, transmis par la Gazette Officielle

Une édition spéciale de la "Gazette Officielle", publiée par le Gouvernement Fédéral, annonce que tous les Autrichiens ou Allemands qui sont au pays seront bien traités tant qu'ils resteront paisibles, mais qu'ils seront arrêtés dès qu'ils tenteront de partir en Europe, combattre pour leur pays contre l'Angleterre ou ses alliés.

La Gazette continue, en disant que des dispositions seront prises à tous les endroits importants, tels que : Halifax, St-John, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Niagara, Hamilton, London, Windsor, Sarnia, Sault-Sainte-Marie, Port-Arthur, Fort-William, Winnipeg, Regina, Moose-Jaw, Calgary, Lethbridge, Revelstoke, Sicamous, Mission Junction, New Westminster, Vancouver, Victoria et autres points semblables, à la discrétion du ministre de la Milice, afin d'empêcher les officiers ou réservistes austro-hongrois de quitter le Canada afin de se rendre aux Etats-Unis et de là se diriger vers l'Autriche-Hongrie, et tous tels officiers ou réservistes faisant une telle tentative seront arrêtés et détenus.